

ou sur le manque d'eau qui y existe, ne pourrait pas être assez insensé pour croire qu'un canal puisse être creusé entre ces deux endroits.

Il me paraît étrange qu'une lettre ait été adressée à l'aimable ministre des travaux publics, le priant d'envoyer un ingénieur pour examiner les lieux et préparer un rapport sur un projet semblable. Je puis aisément comprendre que la bienveillance qui distingue le ministre des travaux publics, et le désir qu'il a de plaire à tout le monde, surtout aux conservateurs, soient assez grands pour l'engager à envoyer un ingénieur, ou des ingénieurs, sur les lieux. On ne doit pas oublier, toutefois, que l'honorable ministre a lui-même visité cet endroit bien avant cette époque ; de fait, lui et ses collègues y sont allés souvent. Depuis plusieurs années, ils ont visité cet endroit chaque fois qu'une élection y a eu lieu, et l'honorable ministre des travaux publics a eu l'occasion de constater la quantité d'eau qu'il y a dans le Kettle Creek, et l'impossibilité d'y creuser un canal.

On m'a dit, mais je ne puis pas garantir l'exactitude du renseignement, qu'après avoir fait l'examen de ces lieux, il avait été constaté qu'un canal, jusqu'à Saint-Thomas, devrait avoir 300 pieds de profondeur. Ce n'est pas cela qui arrêterait le gouvernement ; il y aurait des sommes considérables à dépenser, et il serait prouvé que ce canal est avantageux à ce district, et ce serait un moyen d'engager les électeurs à appuyer le candidat d'un gouvernement aussi généreux. Je n'y ai pas d'objection.

Maintenant, je déclare au gouvernement que, s'il fait creuser un canal de Saint-Thomas à Port-Stanley, même s'il doit le faire creuser à 300 pieds de profondeur, ou s'il doit atteindre la rivière Thames, à vingt milles de là, en creusant ce canal, je ne l'approuverai pas. Qu'il choisisse ses candidats conservateurs ; car un tel projet serait merveilleux, et il n'y aurait que quelques personnes de Saint-Thomas, aidées par l'habileté du digne ministre des travaux publics, qui pourraient le concevoir.

J'ai appris, de plus, qu'à raison du manque d'eau dans le Kettle Creek, on devait adopter des mesures pour pouvoir se servir des eaux du lac. Naturellement, si le gouvernement adopte ce projet, qui sera à l'avantage de l'excellente population de l'endroit et plus particulièrement des bons conservateurs, je serais heureux qu'il fût mis à exécution, car, si nous avions un canal depuis Saint-Thomas jusqu'à Port-Stanley, et si le lac y déversait ses eaux, un grand problème serait résolu, et les embarras, causés par l'insuffisance de l'approvisionnement d'eau pour les fins domestiques, disparaîtraient.

Il est admis, par tous ceux qui connaissent quelque chose sur cette question, qu'il n'y a même pas assez d'eau, à cet endroit, pour alimenter une population de dix ou douze mille âmes. Cependant, on nous dit que le ministre des travaux publics doit y faire creuser un canal, et qu'il a l'intention de faire servir ce dernier au passage de quelques-uns des gros navires dont nous entendons parler. Il peut se faire que l'honorable ministre se propose d'envoyer, jusque-là, quelques-uns des vaisseaux qui protègent nos pêcheries, dans le but de surveiller les quelques Américains qui résident à Saint-Thomas, et qui, le printemps, pêchent la petite carpe.

Le gouvernement a peut-être l'intention de protéger le poisson à cet endroit, et, dans ce cas, je ne

pourrais que l'en féliciter. Quoi qu'il en soit, je ne vois pas qu'il puisse avoir d'autre but en creusant ce canal.

Je suppose que je n'ai pas le droit de me plaindre, mais j'ignorais ce projet jusqu'au moment où j'ai appris que des ingénieurs étaient sur les lieux. Je représente les vœux et les désirs de la majorité de la population de cet endroit, mais si une correspondance a été échangée entre le gouvernement et quelqu'un, c'est avec tout autre que moi. Elle a peut-être été échangée avec mon dernier adversaire, car je crois que celui-ci contrôlé jusqu'à un certain degré, le patronage dans ce district, et que, ne pouvant obtenir un autre emploi, il se contente de celui-là.

Mais, M. l'Orateur, je déclare qu'en toute justice, le ministre des travaux publics n'est pas justifiable d'essayer à faire croire à cette population qu'un canal peut être creusé depuis Saint-Thomas jusqu'à Port-Stanley. Il peut faire exécuter, dans le port, un grand nombre de travaux utiles, et j'ai souvent attiré son attention sur la négligence qui y régnait. J'ai, en plusieurs circonstances, fait connaître au gouvernement le nombre de naufrages qui avaient lieu à cet endroit, à raison de la négligence des employés du port, à Port-Stanley.

Il est vrai, le gouvernement dit : " Nous n'avons rien à faire avec l'administration de ce port ; il a été abandonné à la compagnie du chemin de fer, et nous n'avons aucun droit d'intervenir." Mais, je crois que si le gouvernement veut faire son devoir, il a suffisamment à faire de tenir Port-Stanley dans une condition convenable, sans leurrer le public avec la possibilité de construire ce canal. Supposons qu'il y aurait un canal à cet endroit, qu'en ferait-on ; de quelle utilité serait-il pour le pays ? Qu'y a-t-il à transporter de Port-Stanley à Saint-Thomas, ou *vice-versa* ?

Une VOIX : Des carpes.

M. WILSON (Elgin) : Mon honorable ami dit " des carpes ;" sans doute, il y en a beaucoup à Port-Stanley et à d'autres endroits, mais revenons à la question ; quel but peut-on avoir en construisant ce canal ; un wagon-plateforme suffit à transporter le fret d'une semaine entre Port-Stanley et Saint-Thomas, et ce qu'il y a de trafic peut être fait par le chemin de fer. Alors, comment, je le demande, peut-il venir à quelqu'un l'idée de construire un canal, à des frais considérables, quand il n'y a aucun trafic dans cette direction ? C'est une proposition absurde, et je m'étonne que le ministre des travaux publics soit dupe au point d'envoyer ses ingénieurs en cet endroit pour faire des explorations et, pendant huit ou dix jours, passer le temps agréablement. Cela peut être un amusement pour eux, cela peut donner au puissant ministre l'occasion de dépenser de l'argent, mais je dis que le public regarde ce projet comme supérieurement ridicule, et celui qui le recommande, comme bon seulement à . . . je ne dirai pas le mot, mais il n'a certainement pas la compétence voulue pour conseiller le gouvernement sur ce qui doit être fait dans l'intérêt des populations de cette localité. Je demande ces documents, dans l'espérance que nous pourrions constater que le gouvernement n'est pas assez insensé de croire à l'utilité d'un canal de Saint-Thomas à Port-Stanley.

M. CASEY : Je croyais que l'honorable ministre aurait peut-être quelque chose à dire sur cette question, mais s'il n'a pas d'explications à donner,